

Présentation du téléphone

① Indicateurs d'affichage

Niveau d'intensité du signal RF/GPRS/de batterie.

② Touches écran

Appuyez sur la touche écran pour exécuter la fonction affichée sous la forme de **texte** ou d'icône sur les champs grisés au-dessus de la touche.

③ Touche Communication

Compose le numéro de téléphone ou le nom affiché, accepte l'appel. En mode veille : affiche les derniers appels.

④ Touche Marche/Arrêt/Fin

- Eteint : maintenir **enfoncée** pour éteindre le téléphone.
- Pendant une communication ou dans une application : appuyer **brèvement** pour terminer.
- Dans les menus : appuyer **brèvement** pour revenir au niveau précédent. Maintenir **enfoncée** pour revenir en mode veille.
- En mode veille : maintenir **enfoncée** pour éteindre le téléphone.

⑤ Touche navigation

Dans des listes et menus :

- ⑤ ▲ Faites défiler vers le haut et le bas.
- ⑤ ▶ Appel de fonction.
- ⑤ ◀ Retour au niveau précédent.

Pendant un appel :

- ⑤ ▲ Augmenter le volume.
- ⑤ ▼ Baisser le volume.

En mode veille :

- ⑤ ▲ Commande vocale (maintenir **enfoncée**).
- ⑤ ▼ Ouvrir l'annuaire/le répertoire.
- ⑤ ▶ Ouvrir le menu.
- ⑤ ◀ Infos GPRS.

⑥ * Appui long

- En mode veille : activer/désactiver toutes les tonalités de signal (sauf l'alarme).
- Pour les appels entrants : ne désactive que les sonneries.
- Rédaction de SMS : appuyer **brèvement** pour afficher les caractères spéciaux.



⑦ # Appui long

En mode veille : activer/désactiver le verrouillage du clavier.

⑧ Prise

Pour chargeur, kit piéton, flash, etc.

Ce guide est une version résumée du mode d'emploi. La version complète est disponible sur Internet, en anglais et en allemand, à l'adresse : www.siemens.com/ax72

Précautions d'usage de l'appareil

Informations à l'attention des parents

Lisez attentivement le mode d'emploi et les consignes de sécurité avant toute utilisation !

Expliquez aux enfants leur contenu et les dangers que présente l'utilisation du téléphone.



Respectez les directives légales et les restrictions locales pour l'utilisation du téléphone. Celles-ci peuvent par ex. s'appliquer dans les avions, les stations service, les hôpitaux ou en conduisant.



Les téléphones portables peuvent interférer avec le fonctionnement d'appareils médicaux tels que des prothèses auditives ou stimulateurs cardiaques. Laissez une distance d'au moins 20 cm entre le téléphone et le stimulateur. Portez l'appareil à l'oreille la plus éloignée du stimulateur cardiaque. Pour plus d'informations, contactez votre médecin.



Les petites pièces telles que la carte SIM, la languette de verrouillage, la bague et le capot de la lentille sont amovibles et risquent d'être ingérés par les enfants en bas âge. Conservez le téléphone hors de portée des enfants.



Ne dépassez pas la tension secteur indiquée sur l'alimentation. Vous risqueriez de détruire le chargeur.



Le bloc secteur doit être branché sur une prise facilement accessible pour le chargement de la batterie. Après chargement de la batterie, le seul moyen de désactiver le chargeur consiste à le débrancher.



La sonnerie, les tonalités de service et la communication en mode mains-libres sont diffusées par le haut-parleur. Ne portez pas l'appareil à l'oreille lorsqu'il sonne ou si vous avez activé la fonction mains-libres (p. 5). Vous risqueriez d'endommager gravement votre ouïe.



N'utilisez que des batteries (100 % sans mercure) et des chargeurs Siemens d'origine. Le non-respect de cette recommandation peut engendrer des risques importants pour la santé et l'appareil. La batterie pourrait, par exemple, exploser.



Tenir le téléphone éloigné de supports de données électromagnétiques tels que des cartes de crédit ou des disquettes en raison des risques de perte des données qui y sont stockées.



Le téléphone ne doit pas être démonté. Seules la batterie (100 % sans mercure) ou la carte SIM peuvent être remplacées. N'ouvrez la batterie sous aucun prétexte. Toutes les autres modifications de cet appareil sont totalement interdites et annulent la garantie.



Mettez au rebut les batteries et téléphones conformément aux dispositions légales (contactez votre revendeur).



Le téléphone peut être source d'interférences à proximité de téléviseurs, radios et PC.



N'utilisez que des accessoires d'origine Siemens. Vous éviterez ainsi tout risque de dommage matériel ou de blessure et serez certain de respecter tous les règlements en vigueur.

Compte tenu des connaissances scientifiques actuelles, l'Organisation mondiale de la santé ne voit pas la nécessité de mesures préventives particulières lors de l'utilisation d'appareils portables. En revanche, si vous souhaitez tout de même réduire votre exposition, vous pouvez toujours limiter la longueur de vos appels ou utiliser un kit mains-libres pour conserver votre téléphone portable à distance de votre tête et de votre corps. De plus, éloignez le téléphone du ventre pour les femmes enceintes ou du bas ventre pour les adolescents. Il est recommandé d'utiliser le téléphone dans de bonnes conditions de réception, pour diminuer la quantité de rayonnement reçus (notamment dans un parking souterrain, lors de déplacements en train ou en voiture...)

Une utilisation incorrecte entraîne l'annulation de la garantie ! Des consignes de sécurité sont également valables pour les accessoires Siemens d'origine.

Les appareils portables proposant des fonctionnalités de plus en plus complètes, vous n'êtes plus obligé de les porter au niveau de votre tête pour les utiliser ; vous pouvez les placer sur d'autres parties de votre corps. Dans ce cas, une distance de **1,5 cm** doit être respectée.

Ref.No.: A31008-H2860-A4-1-7719



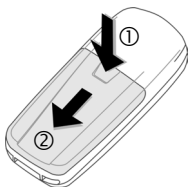
Mise en service

Utilisation de la carte SIM/

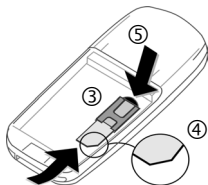
batterie

À la livraison, l'écran de votre téléphone est recouvert d'un film de protection. **Le retirer avant la mise en marche.** L'opérateur vous remet une carte SIM contenant toutes les données importantes de votre compte. Si elle a le format d'une carte bancaire, détacher la petite carte et l'ébarber si nécessaire.

Appuyer sur l'encoche ① pour retirer le couvercle vers le bas dans la direction indiquée par la flèche ②.



Insérer la carte SIM ③ et l'enfoncer entièrement dans l'emplacement prévu (vérifier la position de la partie biseautée ④).



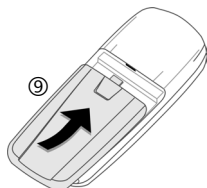
Pour retirer la carte SIM, appuyer sur la carte à l'endroit indiqué ⑤.

Placer la batterie latéralement dans le téléphone ⑥ et appuyer vers le bas ⑦ jusqu'à ce qu'elle se mette en place.



Pour la retirer, appuyer sur la languette ⑧ puis extraire la batterie.

Placer le couvercle sur le combiné et presser sur le coin supérieur jusqu'à ce qu'il se verrouille en position ⑨.

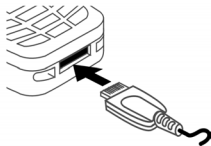


Toujours éteindre le téléphone avant de retirer la batterie !

Seules les cartes SIM 3 V et 1,8 V sont utilisables. Les anciennes cartes SIM ne conviennent pas. Dans ce cas, contacter l'opérateur.

Charge de la batterie

La batterie neuve n'est pas complètement chargée à l'achat. Branchez donc le cordon du chargeur au bas du téléphone, raccordez le chargeur à une prise secteur et laissez charger pendant au moins **deux heures** sans tenir compte du témoin de charge lors de la première charge. Le chargeur chauffe en cas d'utilisation prolongée. Ce phénomène est normal et sans danger.



Affichage de  pendant la charge.

Durée de la charge

Une batterie vide est entièrement chargée au bout de 2 heures environ. La charge n'est possible que dans la plage de température de +5 °C à +40 °C. Si la température dépasse cette plage de 5 °C, le symbole de charge clignote en signe d'avertissement. Ne pas dépasser la tension indiquée sur le bloc secteur (Autonomie, p. 13).

Utiliser exclusivement le bloc secteur fourni ! Affichage en cours de fonctionnement

Affichage du niveau de charge en cours de fonctionnement (vide-plein) :



Un bip signale que la batterie est presque vide. Le niveau de charge de la batterie ne s'affiche avec précision qu'après une procédure de charge/décharge ininterrompue. Vous ne devez donc **pas retirer la batterie sans raison ni interrompre prématurément la procédure de charge.**

Sécurité

Menu →  → Sécurité → Sélectionner la fonction.

Le téléphone et la carte SIM sont protégés par plusieurs codes secrets contre les utilisations abusives.

Conservez ces codes confidentiels en lieu sûr mais veillez à pouvoir les retrouver en cas de besoin.

Codes PIN

Utilisation PIN

Vous pouvez forcer l'activation du code PIN lorsque le téléphone est allumé, mais au risque d'une utilisation abusive de ce dernier.

Appuyer sur **Modifier**. Entrer le code PIN et confirmer avec **OK**.

Changer PIN

Vous pouvez remplacer le code PIN par un numéro quelconque de 4 à 8 chiffres plus facilement mémorable.

Changer PIN2

(s'affiche uniquement si le code PIN2 est disponible). Procéder comme dans la section Changer PIN.

Modifier code appareil

C'est à vous de définir le code appareil (4 à 8 chiffres) lorsque vous appelez pour la première fois une fonction protégée par ce code. Il est alors valable pour toutes les fonctions correspondantes.


Désactivation du blocage de la carte SIM

Après trois saisies erronées du code PIN, la carte SIM est bloquée. Entrez le code PUK (MASTER PIN) fourni avec la carte SIM par votre opérateur, en vous référant aux instructions. En cas d'oubli du PUK (MASTER PIN), contactez votre opérateur.

Sécurité de mise en marche

Même lorsque le contrôle du code PIN est désactivé, une validation est demandée pour mettre le téléphone en marche.


Cela empêche une mise en marche accidentelle du téléphone, par exemple, lorsque vous le transportez dans une poche ou que vous vous êtes en avion.

Maintenir **enfoncée** sur la touche Marche/Arrêt/Fin  pour mettre en marche et confirmer avec **OK**. Le téléphone se met en marche.


Téléphoner

Composition d'un numéro avec les touches

Le téléphone doit être en marche (mode veille). Entrer le numéro (toujours avec préfixe régional ou, le cas échéant, international). Pour composer des préfixes internationaux, maintenir **enfoncée** sur la touche **0** jusqu'à ce qu'un "+" s'affiche. Appuyer sur **Pays** et sélectionner le pays.

Appuyer **brèvement** sur **Effacer** pour effacer le dernier chiffre, maintenir **enfoncée** pour effacer tout le numéro. Appuyer une fois sur la touche Communication .

Accepter un appel


Le téléphone doit être en marche (mode veille). Un appel entrant interrompt toutes les autres utilisations du téléphone. Appuyer sur **Réponse** ou .

Toujours prendre l'appel avant de porter le téléphone à l'oreille. Une sonnerie trop forte pourrait provoquer des troubles auditifs !

Mains-libres


Pendant une communication, vous pouvez poser le téléphone. La conversation se poursuit via le haut-parleur.

Activer la fonction mains-libres avec **Mains-li.** et allumer avec **Oui**.

Régler le volume avec . Appuyer sur **Mains-li.** désactive le mode « mains-libres ».

Toujours désactiver le mode « mains-libres » avant de porter le téléphone à l'oreille. Cela évitera les risques de troubles auditifs.

Permutation entre 2 appels


Etablir une nouvelle connexion lors d'un appel avec **Menu y** → **Attente** →  (composer un nouveau numéro). Avec **Menu r** → **Permut.** vous pouvez alterner entre les deux correspondants.

Si vous êtes appelé pendant une communication et que vous entendez le signal d'appel en attente, vous pouvez accepter cet appel avec **Permut.**, en mettant le premier interlocuteur en attente.

Babysitter

Un seul numéro peut être sélectionné lorsque cette option est activée.

Menu →  → **Sécurité** → **Babysitter**

Appuyer sur  et entrer le code du téléphone. Vous devez définir et saisir le code appareil (4 à 8 chiffres) lors du premier réglage de la sécurité du téléphone. **Noter ce code** (voir aussi p. 4)! Valider la saisie avec **OK**.

Pour composer un numéro, maintenir la touche écran de droite **enfoncée**.

Pour désactiver l'appel direct, maintenir la touche **#** **enfoncée**. Entrer le code appareil et valider avec **OK**. Appuyer sur **Modifier** et valider **Désactivées** avec **OK**.

Saisie de texte



Saisie de texte sans T9

Appuyer plusieurs fois sur les touches numériques jusqu'à ce que le caractère s'affiche. Après une courte pause, le curseur passe à la position suivante. Exemple :

2 Appuyer une fois **brèvement** pour insérer une lettre **a**, deux fois, la lettre **b**, etc. Maintenir **enfoncée** pour insérer un chiffre.

Ä,ä,1-9 Les lettres accentuées et les chiffres s'affichent après les lettres normales.

Effacer Appuyer **brèvement** pour effacer la lettre placée devant le curseur, maintenir **enfoncée** pour effacer le mot entier.

 /  Permet de déplacer le curseur (avant/arrière).

Appuyer **brèvement** : basculer entre abc, Abc, T9abc, T9Abc, T9ABC, 123. Affichage de l'état sur la première ligne de l'écran.

Maintenir **enfoncée** : toutes les variantes de saisie s'affichent.

***** Appuyer **brèvement** : les caractères spéciaux s'affichent.

Maintenir **enfoncée** : ouvrir le menu de saisie.

0 Appuyer **une/plusieurs fois** :

., ? ! ' " 0 - () @ / : _

Maintenir **enfoncée** : Ecrit **0**.

1 Insérer un espace. Appuyer **deux fois** = saut de ligne.

Menu Entrée

Maintenir **enfoncée** la touche ***** avec l'entrée texte. Le menu Entrée s'affiche :

Format texte (uniquement SMS), Langue saisie, Sélectionner, Copier/Ajouter

Saisie de texte avec T9

Le système « T9 » vous permet de saisir plus rapidement vos messages en comparant une succession de lettres avec les mots du dictionnaire. Saisissez un mot jusqu'au bout avant de regarder l'écran. Il suffit d'appuyer une seule fois sur les touches correspondant aux lettres choisies. Lorsque le dictionnaire comprend plusieurs possibilités pour un mot, la plus fréquente est affichée en premier. Pour obtenir des options supplémentaires, appuyer sur la touche écran de gauche.

T9®Text Input est protégé par au moins un des brevets suivants : brevets américains n° 5 187 480, 5 818 437, 5 945 928, 5 953 541, 6 011 554, 6 286 064, 6 307 548, 6 307 549 et 6 636 162, 6 646 573 ; brevets australiens n° 727539, 746674 et 747901 ; brevets canadiens n° 1 331 057, 2 302 595 et 2 227 904 ; brevets japonais n° 3532780, 3492981 ; brevet britannique n° 2238414B ; brevet standard de Hong-Kong n° HK1010924 ; brevets de la République de Singapour n° 51383, 66959 et 71979 ; brevets européens n° 0 842 463 (96927260.8), 1 010 057 (98903671.0), 1 018 069 (98950708.2) ; brevets de la République de Corée n° KR201211B1 et KR226206B1 ; brevets de la République populaire de Chine n° d'application 98802801.8, 98809472.X et 96196739.0 ; brevet mexicain n° 208141 ; brevet russe n° 2206118 ; des brevets supplémentaires sont en cours d'homologation dans le monde entier.




Répertoire

Le répertoire peut stocker jusqu'à 500 entrées qui sont gérées dans la mémoire du téléphone.

<Nvle entrée>

Le répertoire est défini comme dossier par défaut :

Ouvrir le répertoire (en mode veille)

 →  →  (entrer le prénom ou le nom) → Sélectionner un champ d'entrée → Marquer d'autres entrées → **Enreg.**

Groupe

Les entrées peuvent être organisées en groupes. Sélectionner avec **Modifier**.

Insérer image

Appuyer sur **Sélect.**. Attribue une image à une entrée. Elle s'affiche lorsque vous êtes en communication avec le numéro correspondant.

Anniversaire


Après avoir entré la date de naissance, la case « mémo » peut être activée. Vous pouvez saisir ensuite l'heure du rappel. Le téléphone vous rappellera ensuite par

une tonalité d'alerte et à l'écran, la veille de la date anniversaire et le jour même.

Ttes zones

Appuyer sur **Sélect.**. Affiche tous les champs d'entrée si l'écran était précédemment réduit (**Options**, Régl. champs).


Modification d'une entrée

 → Sélectionner une entrée → **Lire**
→ **Editer** → Apporter les modifications
→ **Enreg.**

Numér.vocale


Composer des numéros par commande vocale.

Enregistrement

Ouvrir le répertoire (en mode veille) 
→ Sélectionner une entrée (première lettre et/ou défilement) → **Options**
→ **Numér.vocale** → (Sélectionner les numéros de téléphone s'il en existe plusieurs) → **Enregist.** → **Démarrer.**

Un bref signal retentit. Prononcer le nom. Après un second signal sonore et un message à l'écran, **répéter** le nom. Un signal sonore confirme l'enregistrement qui est mémorisé automatiquement.

Utiliser la numérotation vocale

Maintenir la touche de raccourci 
enfoncée (en mode veille). Prononcer le nom. Le numéro est composé.

SMS

Avec votre téléphone, vous pouvez envoyer et recevoir des messages texte très longs (max. 760 caractères), qui se composent automatiquement de plusieurs SMS « normaux » (facturés comme plusieurs SMS).

Vous pouvez également insérer des images et des sons dans un SMS.

Menu →  → Nouveau SMS

MMS

Le **Multimedia Messaging Service** permet d'envoyer du texte, des images (ainsi que des photos) et des sons dans un message combiné à un autre téléphone portable ou à une adresse e-mail. Tous les éléments d'un MMS sont rassemblés en un « diaporama ».



Demandez à votre opérateur s'il propose ce service. Le cas échéant, vous devez vous y abonner.

Rédaction/envoi de MMS

Un MMS se compose de l'en-tête et du contenu.

Menu →  → Nouveau MMS

Champs de saisie :

A :  /  Numéro de téléphone/adresse e-mail du ou des destinataire(s).
Objet : Saisie du titre du MMS (max. 40 caractères).
Photo : **Ajouter.** La liste d'images s'ouvre pour sélection.
Texte : **Editer.** Ecrire le texte avec T9.
Son : **Ajouter.** Sélectionner ou enregistrer une mélodie (voir ci-après).



Durée diapo :

Indiquer la durée d'affichage des différentes pages (min. 0,1 seconde).

Nouvel enregistrement

Le téléphone enregistre à partir de son microphone. Appuyer sur **Ajouter** dans la zone **Son** : en complétant les champs de saisie. Sélectionner **Nv. sonnerie**. Appuyer sur **Enregist.**. La durée de l'enregistrement en cours et le temps restant sont affichés. Pour terminer l'enregistrement, appuyer sur **Arrêter.**

Appuyer sur **Lire** pour lancer la lecture de l'enregistrement. Appuyer sur **Enreg.**

Renommer l'enregistrement : **Options**
→  **Rechercher Renommer** → 
→ Valider en appuyant sur **OK**.

Joindre des pages supplémentaires

Options → Nouvelle diapo

Joindre une carte de visite

Options → Extras →  Sélectionner

Carte visite → 

Joindre un rendez-vous



Options → Extras →  Sélectionner

Rendez-vous → 

Envoyer le MMS.

Options → Envoyer

Réception/lecture d'un MMS

La réception d'un nouveau MMS/notification est indiquée à l'écran avec  / . Appuyer sur la touche écran de gauche pour lire le MMS ou la notification.

En fonction du paramétrage :

- le MMS complet est reçu
- ou la notification est ouverte. Appuyer sur **Réception...** pour recevoir le MMS complet et sur **Lire** pour une présentation automatique du MMS. Annuler avec n'importe quelle touche.
- Ouvrir les pièces jointes avec **Options** et **Fich. joints**.
- Ouvrir les images et les sons avec **Options** et **Contenu**.

Réglages

Menu →  → Réglages
→ Profils SMS/Profils MMS

Des profils doivent être créés pour les SMS et MMS. Les caractéristiques de transmission y sont définies. Il est possible que les données s'y rapportant aient déjà été saisies. Si ce n'est pas le cas, contactez votre opérateur. Vous trouverez des informations complémentaires dans les consignes d'utilisation exhaustives présentes sur Internet à l'adresse : www.siemens.com/ax72

Accès rapide


Il est possible d'attribuer un numéro de téléphone important ou une fonction à la

touche écran gauche et aux touches numériques 2 à 9 (numéros abrégés). Il suffit alors d'appuyer sur la touche pour composer le numéro ou exécuter la fonction.

Touche écran de gauche

Vous pouvez attribuer une fonction/un numéro à cette touche pour un accès rapide.

Modifier à l'état de repos (exemple)

Nv. SMS Appuyer brièvement sur → **Modifier** →  , rechercher les applications (par ex. Internet, Numéro tél.) → **Sélect.**

Appliquer à l'état de repos (exemple)



Touche associée à un numéro de téléphone/nom.

Maintenir **enfoncée** la touche **Carole**.

Touches de numérotation abrégée

Uniquement possible pour les touches 2 à 9. La touche 1 est réservée à la messagerie.

Modifier à l'état de repos

 Appuyer sur une touche qui n'est pas associée à un numéro (2-9) → **Définir** →  , rechercher les applications (par ex. Nouveau SMS, Numéro tél., Signets) → **Sélect.**

Appliquer à l'état de repos

Maintenir la touche du chiffre associé **enfoncée**, par ex. 3.

Sélection abrégée de menu

Toutes les fonctions de menu sont numérotées en interne. La saisie successive de ces numéros permet de sélectionner directement une fonction.

Exemple :

Appuyer sur **Menu**. Appuyer par ex. sur Journal ou 1 sur App. manqués.


Surf & Loisirs

Navigateur Internet

Menu →  → Sélectionner la fonction.

Vous pouvez consulter les dernières informations sur Internet grâce à leur format parfaitement adapté aux possibilités d'affichage du téléphone. Vous pouvez en outre télécharger des jeux et des applications sur votre téléphone. L'accès à Internet peut nécessiter un abonnement auprès de l'opérateur.

Fin de la connexion

Maintenir la touche  **enfoncée** pour fermer le navigateur. Une fois le temps de garde GPRS/CSD (paramètre WAP) écoulé, la connexion est interrompue.

Jeux/Autres

Vous pouvez accéder à des jeux et applications sur wap.siemens.com ou sur Internet à l'adresse suivante :
www.siemens.com/ax72

Informations supplémentaires

Le navigateur vous permet de télécharger d'Internet des applications (par ex. sonneries, jeux, images, animations).

Siemens décline toute garantie et responsabilité concernant toute application ultérieurement installée par le client et tout logiciel non fourni initialement avec le téléphone. Il en va de même pour les fonctions activées ultérieurement à la demande du client. L'acheteur supporte seul le risque de perte, d'endommagement ou de défaut de cet appareil ou des applications, ainsi que, d'une façon générale, tous les dommages et conséquences que peuvent entraîner ces applications. En cas de remplacement/d'échange ou de réparation de l'appareil, de telles applications ou l'activation ultérieure de certaines fonctions sont supprimées. En pareils cas, l'acheteur doit retélécharger ou réactiver l'application. Vérifiez que votre téléphone est équipé du système Digital Rights Management (DRM), afin que les applications téléchargées soient protégées contre toute copie non autorisée. Ces applications ne sont conçues que pour votre appareil et ne peuvent pas être transmises vers un autre support, même pour en faire une copie de sécurité. Siemens décline toute responsabilité ou garantie quant à la possibilité et à la gratuité d'un nouveau téléchargement ou d'une nouvelle activation. Nous vous conseillons de sauvegarder les applications de temps en temps sur votre ordinateur Windows® à l'aide du logiciel « Mobile Phone Manager » de Siemens. Vous pouvez télécharger la dernière version de MPM depuis le site Internet à l'adresse suivante :
www.siemens.com/ax72

Accessoires

Vous pouvez vous procurer les produits dans des magasins spécialisés ou dans la boutique en ligne Siemens Mobile :



Accessoires Siemens d'origine
www.siemens.com/shop

Organisateur

Menu →  → Sélectionner la fonction.

Réveil

L'alarme retentit à l'heure que vous avez indiquée, même lorsque le téléphone est désactivé. Si le téléphone a été éteint en mode Mode avion, l'alarme ne s'affiche qu'à l'écran et n'est pas signalée acoustiquement.

Configuration

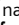
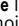
Régler l'heure du réveil (hh:mm). Confirmer avec **OK**.

Appuyer sur **Mar/Arr** pour activer et désactiver la fonction réveil.

Calendrier

Les rendez-vous peuvent être saisis dans le calendrier. La date et l'heure doivent être réglées pour que le calendrier fonctionne correctement.

Naviguer entre les jours avec  .

Appuyer **brèvement** sur  pour naviguer entre les semaines, maintenir **enfoncée** la touche  pour naviguer entre les mois. Les jours du calendrier affichées en gras indiquent la présence d'un rendez-vous.

Agenda


Appuyer sur **Agenda** pour appeler depuis la vue mensuelle. Les rendez-vous pour chaque jour individuel s'affichent dans l'agenda par ordre chronologique.

Rendez-vous

Menu →  → Rendez-vous


Tous les rendez-vous sont affichés dans une liste par ordre chronologique. Les alarmes manquées apparaissent dans la liste des rendez-vous manqués (p. 10).

Programmation d'un nouveau rendez-vous

Appuyer sur .

Sélectionner le **Type** de votre rendez-vous. Ajouter **Description, Date** et **Heure**.

Alarme :

Activer l'alarme avec **MARCHE** → 
(entrer l'heure de début de l'alarme **avant** le rendez-vous) → **Modifier** (sélectionner Minutes, Heures, Jours).

Répétition :

Sélectionner un intervalle de répétition de rendez-vous : Non, Quotidienne, Hebdomadaire, Mensuelle, Annuel.

Entrer un paramètre de répétition : Pour tjrs, A, Événements (nombre).

Si vous choisissez Hebdomadaire, vous pouvez encore sélectionner des jours spécifiques de la semaine.

Alarme

Une fois la date et l'heure atteintes, une alarme sonore et visuelle retentit.

Type d'alarme **Mémo/Réunion**: le texte s'affiche à l'écran.

Type d'alarme **Appel**: le numéro de tél. s'affiche et peut être composé immédiatement.

Types d'alarme **Anniversaire** et **Anniversaire** : vous serez averti un jour avant l'événement et le jour même.

Appuyer sur **Pause**. L'alarme s'interrompt au bout de 5 minutes. Appuyer sur **Désactivées** pour désactiver l'alarme.

Notes

Menu →  → Notes

La fonction T9 (p. 6) facilite la rédaction de notes, par ex. des listes de courses.

Alarm.perdues

Menu →  → Alarm.perdues

Les événements avec alarme auxquels vous n'avez pas réagi sont répertoriés pour être lus.

Fuseaux hor.

Menu →  → Fuseaux hor.

Indiquer le fuseau horaire dans lequel vous vous trouvez actuellement.

Réglages cal.

Menu → 1 → Réglages cal.

Début semaine

Vous pouvez définir quel jour de la semaine doit figurer au début de la liste à gauche dans les vues mensuelles et hebdomadaires.

Service clients (Customer Care)

Nous vous proposons des conseils rapides et personnalisés ! Vous disposez de plusieurs possibilités :

Notre assistance en ligne sur Internet :

www.siemens.fr/servicemobile

Vous disposez d'une assistance permanente sur tous nos produits, 24 heures/24. Vous y trouverez un système interactif de recherche des erreurs, une liste des questions et réponses courantes, ainsi que des modes d'emploi et des mises à jour logicielles à télécharger.

Quand vous contactez le service clients, ayez sous la main votre preuve d'achat, le numéro de l'appareil (IMEI, affiché avec *#06#), la version du logiciel (affichée avec *#06#, puis **Info**) et, le cas échéant, votre numéro de client de Siemens-Services.

Vous trouverez des conseils personnalisés sur nos produits en contactant notre ligne d'assistance Premium :

France08 99 70 01 85
(1,35 EuroTTC/Appel puis 0,34 EuroTTC/Minute)

Dans certains pays, les services de réparation et de remplacement ne sont pas assurés si les produits n'ont pas été commercialisés par nos revendeurs autorisés.

Si une réparation s'avère nécessaire ou si vous souhaitez faire jouer la garantie, nos centres de service vous fourniront également une aide rapide et fiable.

Abou Dhabi.....	0 26 42 38 00
Afrique du Sud.....	08 60 10 11 57
Allemagne.....	0 18 05 33 32 26
Arabie Saoudite.....	0 22 26 00 43
Argentine.....	0 80 08 88 98 78
Australie.....	13 00 66 53 66

Autriche.....	05 17 07 50 04
Bahrein.....	40 42 34
Bangladesh.....	0 17 52 74 47
Belgique.....	0 78 15 22 21
Bolivie.....	0 21 21 41 14
Bosnie Herzégovine.....	0 33 27 66 49
Brunei.....	02 43 08 01
Bulgarie.....	02 73 94 88
Cambodge.....	12 80 05 00
Canada.....	1 88 87 77 02 11
Chili.....	8 00 53 06 62
Chine.....	0 21 23 01 71 88
Colombie.....	01 80 07 00 66 24
Côte-d'Ivoire.....	05 02 02 59
Croatie.....	0 16 10 53 81
Danemark.....	35 25 86 00
Dubai.....	0 43 96 64 33
Egypte.....	0 23 33 41 11
Emirats Arabes Unis.....	0 43 66 03 86
Equateur.....	18 00 10 10 00
Espagne.....	9 02 11 50 61
Estonie.....	6 30 47 97
Finlande.....	09 22 94 37 00
France.....	01 56 38 42 00
Grèce.....	80 11 11 11 16
Hong Kong.....	28 61 11 18
Hongrie.....	06 14 71 24 44
Inde.....	22 24 98 70 00 Extn: 70 40
Indonésie.....	0 21 46 82 60 81
Irlande.....	18 50 77 72 77
Islande.....	5 11 30 00
Italie.....	02 24 36 44 00
Jordanie.....	0 64 39 86 42
Kenya.....	2 72 37 17
Koweït.....	2 45 41 78
Lettonie.....	7 50 11 18
Liban.....	01 44 30 43
Lituanie.....	8 70 07 07 00
Luxembourg.....	43 84 33 99
Lybie.....	02 13 50 28 82
Macédoine.....	02 13 14 84
Malaisie.....	+ 6 03 77 12 43 04
Malte.....	+ 35 32 14 94 06 32
Maroc.....	22 66 92 09
Maurice.....	2 11 62 13
Mexique.....	01 80 07 11 00 03
Nigeria.....	0 14 50 05 00
Norvège.....	22 70 84 00
Nouvelle-Zélande.....	08 00 27 43 63
Oman.....	79 10 12
Pakistan.....	02 15 66 22 00
Paraguay.....	8 00 10 20 04
Pays-Bas.....	0 90 03 33 31 00
Pérou.....	0 80 05 24 00
Philippines.....	0 27 57 11 18
Pologne.....	08 01 30 00 30
Portugal.....	8 08 20 15 21
Qatar.....	04 32 20 10
Rép. Slovaque.....	02 59 68 22 66

Rép. Tchèque	2 33 03 27 27
Roumanie	02 12 09 99 66
Royaume-Uni	0 87 05 33 44 11
Russie	8 80 02 00 10 10
Serbie	01 13 07 00 80
Singapour	62 27 11 18
Slovénie	0 14 74 63 36
Suède	0 87 50 99 11
Suisse	08 48 21 20 00
Taiwan	02 23 96 10 06
Thaïlande	0 27 22 11 18
Tunisie	71 86 19 02
Turquie	0 21 64 59 98 98
Ukraine	8 80 05 01 00 00
USA	1 88 87 77 02 11
Venezuela	0 80 01 00 56 66
Vietnam	84 89 20 24 64
Zimbabwe	04 36 94 24

Entretien et maintenance

Votre téléphone a été conçu et fabriqué avec beaucoup de soin et doit être traité avec tout autant d'attention. Si vous respectez les conseils suivants, vous pourrez profiter très longtemps de votre téléphone portable.

- Protégez le téléphone de l'eau et de l'humidité ! La pluie, l'humidité et les liquides contiennent des minéraux qui corrodent les circuits électroniques. Si toutefois votre téléphone devait être mouillé, débranchez-le immédiatement de l'alimentation électrique à laquelle il est éventuellement raccordé, enlevez la batterie et laissez sécher le téléphone à température ambiante ! Une fois complètement sec, il est possible que le téléphone puisse fonctionner à nouveau. Cependant, si ce n'est le cas, le bénéfice de la garantie ne pourra être accordé.
- N'utilisez pas le téléphone dans des endroits poussiéreux ou sales et ne l'y laissez pas. Les parties amovibles du téléphone pourraient s'y abîmer.
- Ne rangez pas le téléphone dans des pièces chaudes. Les températures élevées peuvent écourter la durée de vie des appareils électroniques, endommager les batteries et provoquer la déformation ou la fonte de certaines matières plastiques.
- Ne rangez pas le téléphone dans des pièces froides. Lors du réchauffement de l'appareil (à sa température de fonctionnement normale), de la condensation peut se former à l'intérieur et endommager les composants électroniques.
- Ne laissez pas tomber le téléphone, protégez-le des coups ou des chocs et ne le secouez pas. Un traitement aussi brutal peut briser les composants qui se trouvent à l'intérieur de l'appareil !

- N'utilisez pas de produit chimique corrosif, de solution nettoyante et de détergent agressif pour nettoyer le téléphone !

Tous les conseils ci-dessus s'appliquent au téléphone, à la batterie, au chargeur et à tous les accessoires. Si une de ces pièces ne fonctionne pas correctement, vous obtiendrez une assistance rapide et fiable auprès de nos centres de service.

Déclaration de qualité de la batterie

La capacité de la batterie de votre téléphone portable diminue à chaque opération de charge/décharge. Le stockage de la batterie à des températures trop élevées ou trop basses entraîne également une perte de capacité progressive. La durée de fonctionnement de votre téléphone portable par cycle d'utilisation peut en être considérablement réduite.

Toutefois, la batterie peut encore être chargée et déchargée dans les six mois qui suivent l'achat du téléphone portable. Après cette période, nous conseillons de changer de batterie en cas de baisse considérable des performances. N'achetez que des batteries Siemens d'origine.

Déclaration de qualité de l'écran

Pour des raisons techniques, des points d'une autre couleur peuvent apparaître exceptionnellement à l'écran.

En général, l'affichage plus clair ou plus foncé de certains points de l'écran n'est pas un défaut.

Caractéristiques de l'appareil

Déclaration de conformité

Siemens Information and Communication Mobile déclare que le téléphone décrit dans ce manuel d'utilisation répond aux principales exigences et aux autres dispositions respectives de la Directive européenne 1999/5/CE (R&TTE). La déclaration de conformité correspondante (DoC) a été signée. Au besoin, vous pouvez vous procurer une copie de l'original via la ligne d'assistance de la société ou :

www.siemens.com/mobiledocs

CE 0682

Caractéristiques techniques

Classe GSM :	4 (2 W)
Gamme de fréquences :	880-960 MHz
Classe GSM :	1 (1 Watt)
Gamme de fréquences :	1 710-1 880 MHz

Classe GSM :	1 (1 Watt)
Gamme de fréquences :	1 850-1 990 MHz
Poids :	76 g
Taille :	105,6x46,8x17,5 mm (75 cm ³)
Batterie Li-Ion :	600 mAh
Température de fonctionnement :	-10 °C... +55 °C
Carte SIM :	3,0 V ou 1,8 V

Identification du téléphone

Les informations suivantes sont importantes en cas de perte du téléphone ou de la carte SIM :

Numéro de la carte SIM (imprimé sur la carte) :

.....

Numéro de série du téléphone à 15 chiffres (sous la batterie) :

.....

Numéro de service client de l'opérateur :

.....

En cas de perte

En cas de perte du téléphone ou de la carte SIM, contactez immédiatement votre opérateur pour éviter les utilisations abusives.

Autonomie

L'autonomie dépend de l'utilisation : des températures extrêmes réduisent fortement l'autonomie en veille du téléphone. Éviter dès lors de laisser le téléphone au soleil ou sur un radiateur.

Autonomie en communication :

90 à 300 minutes maximum.

Autonomie en veille :

50 à 220 heures maximum

DAS

Union européenne (RTTE) et international (CIPR)

INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION/ LE DÉBIT D'ABSORPTION SPÉCIFIQUE (DAS)

CE MODELE REpond AUX DIRECTIVES INTERNATIONALES EN MATIERE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIOELECTRIQUES.

Votre appareil portable est un émetteur et récepteur radio. Il est conçu pour ne pas dépasser les limites d'exposition aux ondes radioélectriques recommandées par les directives internationales. Ces directives, élaborées par une organisation scientifique indépendante, la ICNIRP, indiquent les marges de sécurité visant à assurer la protection de toutes

les personnes, indépendamment de leur âge et de leur état de santé.

Elles utilisent une unité de mesure appelée "débit d'absorption spécifique" (DAS). La limite de DAS des appareils portables est de 2 W/kg et a été incorporée dans la norme européenne EN 50360, ainsi que dans d'autres normes nationales. Le label CE constitue une preuve que les exigences de l'UE sont satisfaites.

La valeur de DAS maximale pour cet appareil, lors du test d'utilisation à l'oreille, est de **XXX W/kg**¹. Les appareils portables proposant des fonctionnalités de plus en plus complètes, vous n'êtes plus obligé de les porter au niveau de votre tête pour les utiliser ; vous pouvez les placer sur d'autres parties de votre corps. Dans ce cas, lors de la transmission de données (GPRS), une distance de **Y,y cm** doit être respectée.

Le DAS étant mesuré à partir du niveau de puissance de transmission maximal de l'appareil, le niveau de DAS réel de l'appareil en fonctionnement est généralement inférieur à la valeur indiquée. En effet, le niveau de puissance de l'appareil varie automatiquement, afin de permettre l'utilisation de la puissance minimale nécessaire à la connexion au réseau.

Compte tenu des connaissances scientifiques actuelles, l'Organisation mondiale de la santé ne voit pas la nécessité de mesures préventives particulières lors de l'utilisation d'appareils portables. En revanche, si vous souhaitez tout de même réduire votre exposition, vous pouvez toujours limiter la longueur de vos appels ou utiliser un kit mains-libres pour conserver votre téléphone portable à distance de votre tête et de votre corps.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez consulter le site Web de l'OMS (www.who.int/emf) ou de Siemens (www.siemens.com/mobilephones).

Certificat de garantie

La présente garantie bénéficie, dans les conditions ci-après, à l'utilisateur final ayant procédé à l'acquisition de ce Produit Siemens (ci-après le Client).

Pour la France, la présente garantie ne limite en rien, ni ne supprime, les droits du Client issus des articles suivants du Code Civil Français et du Code de la Consommation Français :

Article L.211-4 du Code de la Consommation :

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L.211-5 du Code la Consommation :

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

- 1 Ces tests sont effectués conformément aux directives internationales en matière de tests.

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la Consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Article 1641 du Code Civil :

« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1648 du Code Civil, alinéa premier :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- Si ce Produit Siemens et ses composants présentent des vices de fabrication et/ou de matière dans les 24 mois suivant son achat neuf, Siemens procédera à sa réparation ou le remplacera gratuitement et de sa propre initiative par un modèle identique ou par modèle équivalent correspondant à l'état actuel de la technique. La présente garantie n'est valable que pendant une période de 6 mois à compter de sa date d'achat neuf pour les pièces et éléments de ce Produit Siemens qui sont soumis à l'usure (par ex. batteries, claviers et boîtiers).
- La présente garantie n'est pas valable en cas de non-respect des informations contenues dans le mode d'emploi, ou en cas de dommage manifestement provoqué par une manipulation ou une utilisation inadéquate.
- La présente garantie ne s'applique pas aux éléments et données fournis par le vendeur du Produit Siemens, ou installés par le Client lui-même (par ex. l'installation, la configuration, le téléchargement de logiciels, l'enregistrement de données). Sont également exclus de la présente garantie le manuel d'utilisation ainsi que tout logiciel fourni séparément sur un autre support de données, ainsi que les Produits Siemens dotés d'éléments ou d'accessoires non homologués par Siemens, les Produits dont les dommages sont causés volontairement ou par négligence (bris, casses, humidité, température inadéquate, oxydation, infiltration de liquide, surtension électrique, incendie, ou tout autre cas de force majeure), les Produits Siemens présentant des traces d'ouverture (ou de réparation et/ou modifications

effectuées par un tiers non agréé par Siemens), et les Produits envoyés en port dû à Siemens ou à son centre agréé.

- La facture et le ticket de caisse comportant la date d'achat par le Client sert de preuve de garantie. Une copie de ce document justifiant de la date de départ de la garantie est à fournir pour toute mise en œuvre de la présente garantie. Un justificatif d'achat doit au moins comporter le nom et le logo de l'enseigne, la date d'achat, le modèle concerné et le prix. Le Client doit faire valoir ses droits à garantie dans les deux mois de la découverte du vice du Produit, sauf disposition impérative contraire.
- Le présent Produit Siemens ou ses composants échangés et renvoyés à Siemens ou son prestataire deviennent propriété de Siemens.
- La présente garantie s'applique uniquement aux Produits Siemens neufs achetés au sein de l'Union Européenne. Elle est délivrée par Siemens SAS, 9, Boulevard Finot, F- 93200 SAINT DENIS pour les Produits achetés en France.
- La présente garantie représente l'unique recours du Client à l'encontre de Siemens pour la réparation des vices affectant le Produit Siemens. Siemens exclut donc toute autre responsabilité au titre des dommages matériels et immatériels directs ou indirects, et notamment la réparation de tout préjudice financier découlant d'une perte de bénéfice ou d'exploitation, ainsi que des pertes de données. En aucun cas Siemens n'est responsable des dommages survenus aux biens du Client sur lesquels est connecté, relié ou intégré le Produit Siemens, sauf disposition impérative contraire. De même, la responsabilité de Siemens ne peut être mise en cause pour les dommages survenus aux logiciels intégrés dans le Produit Siemens par le Client ou tout tiers à l'exception de Siemens.
- La mise en jeu de la présente garantie, et l'échange ou la réparation concernant le Produit Siemens ne font pas naître une nouvelle période de garantie, qui demeure en tout état de cause la durée initiale, sauf disposition impérative contraire.
- Siemens se réserve le droit de facturer au client les frais découlant du remplacement ou de la réparation du Produit Siemens lorsque le défaut du Produit Siemens n'est pas couvert par la garantie. De même Siemens pourra facturer au Client les frais découlant de ses interventions sur un Produit Siemens remis par le Client et en bon état de fonctionnement.

Pour faire usage de la présente garantie, veuillez contacter en priorité votre revendeur, ou bien le service téléphonique de Siemens dont vous trouverez le numéro dans le manuel d'utilisation ci-joint.

Contrat de licence

Le présent contrat de licence est conclu entre vous et Siemens Aktiengesellschaft ("Siemens"), République Fédérale d'Allemagne. Ce contrat vous autorise à utiliser le Logiciel Sous Licence, spécifié au point 1 ci-dessous ("Logiciel"), installé sur votre téléphone, enregistré sur CD-Rom, reçu par voie électronique ou par téléchargement à distance, conformément aux clauses et conditions énoncées ci-après. Ce logiciel peut, selon le cas, être téléchargé depuis les pages Internet de Siemens ou chargé à partir d'autres supports de données.

Lisez soigneusement le présent contrat avant d'utiliser votre téléphone. En utilisant votre téléphone, en installant, copiant ou en utilisant le logiciel, vous reconnaissez avoir lu et compris le présent contrat. Vous reconnaissez également que vous acceptez les clauses et conditions du présent contrat de licence. Vous acceptez aussi que, dans le cas où Siemens ou un tiers, lui ayant accordé une licence, serait contraint d'engager une action, judiciaire ou extrajudiciaire, pour faire valoir ses droits sur la base du présent contrat, Siemens et/ou ce tiers serait en droit d'exiger de vous, à côté de la reconnaissance de ses autres droits, le remboursement des frais engagés ainsi que des honoraires d'avocat raisonnablement engagés. Si vous n'acceptez pas toutes les clauses et conditions du présent Contrat, vous n'êtes pas autorisé à installer, copier ou à utiliser le logiciel de quelque autre manière. Sauf disposition contraire, le présent Contrat s'applique à toutes les mises à jours, versions, révisions ou développements du Logiciel Sous Licence.

1. Le logiciel visé est défini [LOGICIEL SOUS LICENCE]. Le terme « Logiciel Sous Licence » mentionné dans le présent contrat désigne toutes les formes de logiciels et progiciels, présents dans votre téléphone, contenus dans les disques, CD-ROMS, e-mails incluant les pièces jointes et tout support fourni avec ou accompagnant le présent Contrat. Ceci inclut les logiciels et progiciels fournis par Siemens ou des tiers sous toutes ses versions, incluant les versions modifiées et améliorées ainsi que les copies, qu'ils soient téléchargés à distance, par voie électronique à partir des pages Internet Siemens ou d'autres serveurs ou obtenus sur tout autre support.

2. DROIT DE PROPRIETE . Le Logiciel Sous Licence et tous les droits attachés audit Logiciel, sans aucune restriction, y compris les droits de propriété, appartiennent à Siemens, à ses filiales ou aux tiers leur ayant accordé une licence. Le Logiciel Sous Licence bénéficie de la protection prévue par les conventions internationales ainsi que par toutes les législations nationales relatives à la propriété intellectuelle. Le présent Contrat ne vous confère aucun droit et notamment aucun titre de propriété sur le Logiciel Sous Licence. La structure, l'organisation et le code du Logiciel Sous Licence sont des secrets commerciaux de Siemens, de ses filiales ou des tiers leur ayant accordé une licence. Lorsque la copie du logiciel sous licence est autorisée, vous devez reproduire sur toutes les copies les mentions concernant les droits de propriété intellectuelle ("copyright notice").

3. LICENCE D'EXPLOITATION . Siemens vous accorde une licence non exclusive et non transférable d'utilisation du Logiciel Sous Licence pour votre seul usage. Dans ce cadre, vous pouvez installer ou utiliser le Logiciel Sous Licence installé sur le téléphone. Le Logiciel Sous Licence constitue avec le téléphone un seul et unique produit et ne peut être utilisé qu'avec le téléphone conformément aux présentes conditions.

4. LIMITES D'EXPLOITATION . Vous n'êtes pas autorisé à copier, à distribuer, à modifier, à décompiler, à désassembler, à décoder le Logiciel Sous Licence ou à effectuer des tâches dérivées sur le Logiciel Sous Licence, à l'exception de ce qui est précisé ci-après :

- (a) Vous pouvez effectuer une copie de sauvegarde du Logiciel Sous Licence (à l'exclusion de la documentation). Toutes les autres copies que vous pouvez faire du Logiciel Sous Licence constituent une violation du présent contrat.
- (b) Vous devez utiliser le Logiciel Sous Licence en respectant le présent contrat de licence ; en particulier, vous ne devez pas modifier le Logiciel Sous Licence ou le transmettre à des tiers sans en transférer le support correspondant .
- (c) Vous n'êtes pas autorisé à céder le Logiciel Sous Licence, en céder la licence, accorder une sous-licence ou le louer, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de Siemens.
- (d) Vous ne devez pas effectuer d'opération de rétro-ingénierie, de décompilation, de modification, de désassemblage ou de décodage sur le Logiciel Sous Licence sauf si ces opérations sont expressément autorisées par la législation en vigueur.

5. Il est strictement interdit par Siemens d'utiliser de manière abusive le Logiciel Sous Licence ou les données obtenues à l'aide du Logiciel Sous Licence. Une telle utilisation abusive peut constituer une violation du droit allemand, américain ou de tout autre droit et entraîner la responsabilité de son auteur. Vous êtes seul responsable de l'utilisation conforme du Logiciel Sous Licence aux termes du présent contrat de licence.

6. Le présent contrat de licence entre en vigueur avec l'installation du Logiciel Sous Licence, la copie ou l'utilisation du Logiciel Sous Licence, en fonction de l'événement qui se produit le premier. Vous pouvez résilier à tout moment le contrat de licence en effaçant ou en retirant d'une autre manière quelconque le Logiciel Sous Licence, y compris toutes les copies de sauvegarde et la documentation fournie par Siemens.

Le présent contrat de licence prend fin automatiquement et immédiatement si vous violez l'une des dispositions du présent contrat. Les droits et obligations des articles 2,5,6,7,9,12, et 13 restent valides au-delà de la résiliation.

7. Vous reconnaissez que le logiciel sous licence vous est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte. Ni Siemens, ni aucune filiale du groupe, ni les tiers leur ayant accordé une licence, ne donnent de garantie, explicite ou implicite, concernant l'adéquation du logiciel à un besoin ou à un usage particulier ou concernant la non-violation de droits de propriété, de droits de propriété intellectuelle ou industriel, de droits des marques ou de tout autre droit de tiers.

En particulier, aucune garantie n'est accordée concernant les fonctions du Logiciel Sous Licence ou son aptitude à un fonctionnement sans erreur ou interruption pour lequel Siemens et les tiers fournisseur de logiciel ne prennent aucune responsabilité à leur charge. D'éventuelles informations fournies par Siemens ou au nom du groupe ne constituent pas une garantie et n'engendrent aucune responsabilité au sens du présent contrat de licence. Vous êtes seul et entièrement responsable de l'installation et de l'utilisation du logiciel.

8. Siemens assure uniquement les obligations formulées expressément dans le présent contrat de licence.

9. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** En aucun cas Siemens, ses collaborateurs, ses filiales ou les tiers leur ayant accordé une licence ne pourront être tenus responsables de dommages matériels et/ou immatériels, directs ou indirects, et notamment des frais nécessaires pour se procurer des biens ou services de substitution, des manques à gagner, des pertes de profit, de l'interruption d'exploitation, de la perte de données ou de tout autre dommage qu'il soit économique, pénalités ou autre, qu'il soit d'origine contractuelle ou délictuelle ou qu'il soit dû à une négligence. Est également exclue toute responsabilité pour des dommages, résultant de l'utilisation ou de la non-utilisation du logiciel, alors même que Siemens a été informée de la possibilité de tels dommages par le preneur de la licence ou par des tiers. Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque la responsabilité de Siemens est d'ordre public, par exemple en vertu de la loi sur la responsabilité du fait du produit, ou de manière limitative en cas de faute intentionnelle, de dommage corporel ou de décès.

10. **ELIMINATION DES DEFAUTS / SUPPORT TECHNIQUE.** Le preneur de la licence n'est en droit d'exiger ni l'élimination des erreurs du logiciel ni un quelconque support technique de la part de Siemens, ses filiales ou les tiers leur ayant accordé une licence, à moins d'en avoir convenu séparément par écrit.

Siemens ou les tiers lui ayant accordé une licence sont libres d'utiliser sans aucune limitation les suggestions, remarques ou commentaires que vous leur fournissez à propos du Logiciel Sous Licence, notamment, pour la fabrication, la commercialisation ou et la maintenance du Logiciel Sous Licence ou d'autres produits.

11. **DISPOSITIONS SUR LE CONTROLE A L'EXPORTATION.** Le Logiciel Sous Licence, y compris les données techniques et cryptographique, sont soumis aux dispositions sur le contrôle des exportations définies par la législation de la République fédérale d'Allemagne, de l'Union Européenne (UE), des Etats-Unis d'Amérique et éventuellement celle d'autres pays.

Vous vous engagez par les présentes à respecter toutes les dispositions relatives aux importations et aux exportations, en particulier vous vous engagez, lorsque les dispositions sur le contrôle des exportations adoptées par les Etats-Unis l'exigent, à ne pas divulguer, exporter ou ré-exporter le Logiciel Sous Licence ou une partie quelconque de celui-ci en direction de Cuba, de l'Iran, de l'Irak, de la Libye, de la Corée du Nord, du Soudan, de la Syrie ou en direction d'autres pays (y compris leurs habitants ou leurs ressortissants) pour lesquels les Etats-Unis ont adopté des

restrictions ou des interdictions concernant l'exportation de produits et de services.

12. **DROIT APPLICABLE.** Le présent contrat est soumis au droit de la République Fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de toute autre législation et de tout renvoi. Le tribunal compétent est celui de Munich, pour autant que vous soyez commerçant au sens du Code du commerce.

13. **DISPOSITIONS DIVERSES.** Le présent contrat de licence constitue le seul accord valable entre Vous et Siemens et remplace tous les autres accords relatifs au logiciel sous licence antérieurement conclus oralement ou par écrit entre vous et Siemens. Les dispositions du présent contrat de licence prévalent sur d'éventuelles dispositions contractuelles contraires. Nonobstant ce qui vient d'être énoncé, certains autres produits peuvent être soumis à des conditions supplémentaires. Ces conditions supplémentaires viennent alors compléter les dispositions du présent contrat de licence.

Si certaines dispositions du présent contrat sont ou deviennent non valides ou impossibles à appliquer, en totalité ou en partie, cela n'affectera en rien la validité du présent contrat et ses autres dispositions. Il en est de même lorsque le contrat comporte une lacune. A la place de la disposition non valide ou impossibles à appliquer ou bien afin de combler la lacune, il convient d'adopter, si cela est possible juridiquement, une disposition dont l'effet sera aussi proche que possible de l'intention des signataires du contrat ou de ce qu'ils auraient pu souhaiter, dans l'esprit du présent contrat, s'ils avaient pris en considération le point considéré au moment de la conclusion du contrat.

Toute modification du présent contrat doit faire l'objet d'un écrit. Le présent contrat de licence s'applique aussi aux ayant-droits et successeurs des parties, par exemple leurs héritiers. Le fait pour l'une des parties de ne pas faire valoir ses droits prévus au présent contrat ne pourra en aucun cas être interprété comme une renonciation à ses droits ou une reconnaissance du caractère légal des actions de l'autre partie. Sauf mentionnée différemment au présent Contrat, Siemens et les tiers lui ayant accordé une licence pourront faire valoir leurs droits notamment relatifs à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle, dans chaque pays et se prévaloir pour ce faire des divers lois et règlements nationaux.